
Adresse de la société populaire et révolutionnaire de Montendre à la Convention nationale, lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire et révolutionnaire de Montendre à la Convention nationale, lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 317;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18289_t1_0317_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Legislateurs, tels sont les sentiments qui nous animent, nous les maintiendrons et défendrons avec vous les principes sacrés que vous venés de nous manifester, jusqu'à la dernière goutte de notre sang, restés a votre poste, jusques à ce que la république soit entierement consolidée, vous ferés le bonheur du peuple, il vous bénira éternellement et nous jurons de nous serrez toujours autour de la Convention nationale, de lui faire un rempart de nos [corps], de n'avoir pour point de ralliement qu'elle et de considérer comme ennemi du peuple tout individu qui voudroit la rivaliser. Vive la République, vive la Convention et ont signé les officiers municipaux et notables au registre.

ORTHAL, *maire*, BONHOMME, *secrétaire greffier*.

p

[*Le conseil général de la commune et la société populaire de Nanteuil-le-Haudouin, s. d.*] (44)

Représentans du peuple,

Votre adresse au peuple français à été entendue des habitans de Nanteuil, avec les sentimens qu'inspirent l'admiration et la reconnaissance, les sages principes qu'elle contient sont fondés sur la justice et l'équité qui sont les bases les plus essentielles du gouvernement républicain que les français ont jurés de maintenir de tout leur pouvoir.

Les journées mémorables des 9 et 10 thermidor an 2^e assurent à jamais la gloire de la Convention, la délivrance de la république, le règne de la justice, et le triomphe de la liberté.

Continués, Législateurs par vôtre prudence et votre energie à bien mériter de la patrie.

N'épargnés pas plus les ennemis du dedans que nos armés n'épargnent ceux du dehors.

Ne quittez votre poste que quand ils seront tous anéantis, alors le peuple français jouissant en repos de son bonheur, vous comblera de bénédictions.

Vive la République, Vive la Convention.

LAGARDE, PATOU, *officiers municipaux*, PAYEN, *instituteur*, FLOBERT, *secrétaire de la municipalité*, LERMINIER, *agent national de la commune*, LAVENER, *secrétaire de la société*, GOULLIARD, *vice-président de la société et 54 autres signatures*.

q

[*L'administration et l'agent national du district de La Rochefoucauld à la Convention nationale, s. d.*] (45)

(44) C 324, pl. 1399, p. 2.

(45) C 324, pl. 1399, p. 3.

Liberté, Égalité, Fraternité.

Législateurs,

Nous avons lu avec la plus vive satisfaction votre adresse au peuple français, nous l'avons de suite livrée à l'impression pour en propager les principes.

Restaérateurs de la liberté française vous avés anéantis les dominateurs. Et l'infame Robespierre n'est plus; que comme luy les faux patriotes disparaissent de dessus le sol de la liberté; restés ferme au poste ou la confiance publique vous a placés et ne vous séparés qu'après avoir scellé votre grand ouvrage; vive la République, vive a jamais la Convention nationale.

DESAUNIÈRE, *président*, GROSVERNEAU, *agent national et 7 autres signatures*.

r

[*La société populaire et révolutionnaire de Montendre à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III*] (46)

Liberté, Égalité ou la mort.

Citoyens Représentans

Souveraineté du peuple.

Liberté, Égalité ou la mort.

Unité et indivisibilité de la République.

Respect aux lois.

Convention nationale pour seul point de ralliement.

Telle est citoyens représentans la profession de foi de la société révolutionnaire de Montendre, et qu'en execution de l'arrêté de sa dernière seance elle vous adresse.

Salut et fraternité.

BROUSSARD, *secrétaire*; VILLEFUMARD, *officier de santé, secrétaire et 29 autres signatures*.

s

[*Les sans-culottes composant la société populaire de Fonfort à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (47)

Liberté, Égalité

Mandataires du peuple souverain,

La justice mise à la place de la terreur, l'humanité s'élevant sur les débris de la tyrannie la plus cruelle; la probité et toutes les vertus substituées au crime et à l'intrigue; le triomphe de la liberté et de l'égalité violées par les triumvirs, tels sont les fruits heureux de la révolution du 9 thermidor.

(46) C 326, pl. 1420, p. 1. *Bull.*, 28 brum; *M.U.*, n° 1347.

(47) C 326, pl. 1420, p. 4. *Bull.*, 28 brum.